

Dossier social étudiant

Comment ça marche?



• **Les dates clés à retenir :**

1

01 MARS 2025

DEBUT DE LA CAMPAGNE

2

15 MAI 2025

FIN DE LA CAMPAGNE

Un DSE se renouvelle chaque année!
Pensez-y

• **Où faire la demande :**

ETAPE 1 : Se rendre sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr

s'inscrire sur le site en utilisant la même adresse mail que celle utilisée pour parcoursup et cliquer sur "mot de passe oublié" pour la 1ère connexion

ETAPE 2 : Cliquer sur l'onglet DSE. Suivre la procédure.

CONSEIL : Il est important de faire une demande de DSE même si vous ne savez pas encore quel sera votre lieu d'étude = ne pas attendre les réponses parcoursup!

• **Quels sont les critères pour bénéficier de la bourse :**

Les critères d'attribution



Condition d'âge et d'inscription
Condition de nationalité

Les critères de bourses



Le revenu brut global des parents
La composition familiale
L'éloignement du lieu d'étude

Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

• **Les échelons de bourse**

Versement sur 10 mois de septembre à juin

O BIS	1	2	3	4	5	6	7
1454€	2163€	3071€	3828€	4587€	5212€	5506€	6335€

Nouveau →

Depuis 2024, dans l'académie Orleans-Tours, les futurs étudiants d'une formation sanitaire et sociale doivent déposer une demande de DSE

ATTENTION



Demande de DSE obligatoire (même pour les non boursiers) si vous souhaitez faire une demande de logement CROUS



Pensez à demander l'aide à la mobilité parcoursup si vous changez d'académie = 500€ (sous conditions)

mention TB au bac = 900€ en plus par an pour les boursiers (automatique)

BESOIN D'AIDE ? PRENDRE CONTACT :
AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE DU LYCÉE OU LE CROUS AU 09 72 59 65 45